

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Lundi 22 décembre 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le vingt-deux décembre deux mil quatorze sur la convocation du Maire en date du quinze décembre 2014.

Tous les conseillers étaient présents, excepté Mme Delphine VIPREY, Mr Christophe BAUR et Mr Laurent PUIG, excusés. Pouvoir de Mr Christophe BAUR à Mr Claude STIRNEMANN.

Mr Alain PELOT lit le PV de la réunion du 21 novembre 2014 : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Mme Karine DUQUET est élue secrétaire de séance.

Point sur les travaux en-cours

- Les travaux rue du Bochet sont terminés et se sont plutôt bien déroulés, seuls quelques petits problèmes dus à des imprécisions lors des études ont généré un léger retard et un surcoût (qui ne sera pas couvert par les subventions). Les habitants se sont quasiment tous raccordés de bonne grâce à ce nouveau tronçon. Une étude d'étanchéité est prévue.
- Les travaux rue de Prêle débuteront fin janvier 2015, après accord avec le Syndicat du Val de l'Ognon.
- L'eau de pluie ruisselant de la route sur le chemin du Cimetière risque à terme d'endommager celui-ci, il faudra donc installer une grille pour canaliser les surplus d'eau.
- Le pont sera remis en état dans les mois à venir. La route sera refaite en macadam à la suite de ces travaux.
- La PVR sur la route de Rougerolle va bientôt commencer afin de faire avancer le dossier.

Demandes de subventions

- Les enfants du CM1 de Lavernay partiront 3 jours en sortie scolaire à Guédelon ; ce projet pédagogique s'élève à 240 € par enfant ; l'enseignante a adressé au Conseil une demande de subvention afin de contribuer au financement du projet. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité (9 pour, 2 contre et 1 abstention) d'attribuer 20 € par enfant résidant à Lavernay.
- La bibliothèque de l'hôpital de Besançon (desservant plusieurs centres et services hospitaliers de la ville) demande une subvention de 10 € afin de pouvoir augmenter le temps de travail de l'employé de la bibliothèque (passer de 24h à 35h/semaine). Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité (3 pour, 2 contre et 7 abstentions) d'attribuer 10 € à la bibliothèque de l'hôpital de Besançon.

Budget 2014 : décision modificative

Dans le cadre des travaux d'assainissement de la rue du Bochet et de la rue de Prêle, il y a lieu d'éclater le compte 1641 pour une partie sur les subventions à recevoir du Conseil Général du Doubs et de l'agence de l'eau.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir des crédits au compte 1313 pour 76.000,00 euros. Cette somme sera prélevée au compte 1641.

RI cpte 1313 = + 76.000,00 €

RI cpte 1641 = - 76.000,00 €

Travaux forestiers 2015

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le programme de travaux ONF 2015. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le programme de travaux sylvicoles 2015 pour un montant de 7.198,72 € HT et décide de reporter sa décision à la prochaine séance du Conseil Municipal pour les travaux d'infrastructure.

Questions diverses

- Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 9 janvier 2015 à 18h30.
- Des pneus ont été déposés nuitamment et illégalement vers notre déchetterie ; le Maire les fera enlever par une entreprise spécialisée..
- De nombreux vols sont de nouveau perpétrés au village et dans les communes voisines, un rappel à la prudence sera inscrit dans la prochaine note d'info.
- Les compte-rendus de la CCVM seront désormais envoyés à tous les membres du conseil municipal.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h35
La prochaine réunion aura lieu le vendredi 16 janvier 2015**